Image not found or type unknown

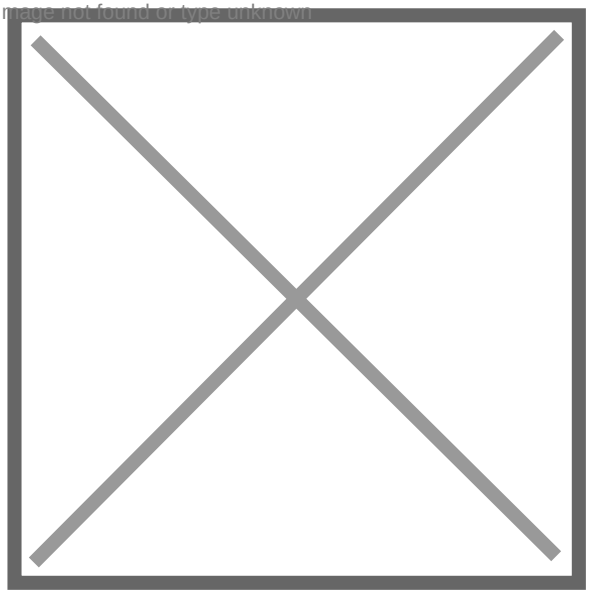

J'ai été viré pour avoir volé

Par **lahontedumonde**, le **18/12/2017** à **10:02**

Bonjour à tous, je ne sais pas si quelqu'un va m'éclairer mais je tente.

Je vous explique, j'ai été prise pour un CDI de 35h dans une boutique chinoise (ma première expérience en vente de vêtements). Le patron me contact et me dit "tu commences demain". J'étais heureuse (n'ayant pas travailler depuis 1 mois).
Le lendemain, je découvre alors une drôle d'ambiance... personne ne parle et le patron ne remarque même pas mon arrivée. J'ai salué et ai demandé si mon contrat était prêt afin d'être prêt. Il me répond "oui, oui... on verra après, tu fais tes heures, et on verra"
En discutant avec une employé, elle m'apprend que l'entreprise n'a pas de mutuelle (des p'tits détails qui me font penser que c'est vraiment bizarre)
J'ai pas trop compris mais bon, j'ai tenté d'apprendre le boulot tout en réfléchissant. Je ne m'en sortais pas, je n'étais pas habitué à faire ce genre de chose mais j'ai fais de mon mieux. Le patron n'a pas arrêté de me fixer méchamment. Le soir, en partant je lui redemande mon contrat ainsi que l'accusé de ma déclaration d'embauche (car pôle emploi m'en avait parlé) et il me dit oui, je te donne ça demain, pas de soucis.
Le lendemain rebelote, journée pourrie à rester près des clients pour remettre le cintres exactement à la même place qu'il était... j'ai passé ma journée à attendre collée derrière les clients (j'ai vraiment détesté, mais c'est ce que le patron voulait).
Je repose la question de mon contrat, toujours pas de réponse.. et le soir avant de partir j'ai fais un truc stupide... j'ai mis 2 articles dans mon sac, j'allais quitter le magasin. Le patron m'arrête et me demande d'ouvrir mon sac, il découvre alors les objets du délit et me vire aussitôt...

Je sais que ce n'est pas bien ce que j'ai fais, je ne sais pas pourquoi je l'ai fait... j'ai terriblement honte. Il m'a dit de repasser pour venir chercher les 14h que j'ai travaillé mais n'a pas précisé la date...

Je n'en dors pu, j'ai une boule au ventre en permanence...

Pensez vous que je risque quoi que ce soit sachant que je n'ai rien signé ?
Merci pour vos réponses, s'il y en a

Par **Visiteur**, le **18/12/2017** à **11:43**

Bonjour,
Vous évoquez plus longuement votre embauche que le vol, pourquoi ?
Y a-t-il un rapport entre les deux ?

Par **lahontedumonde**, le **18/12/2017** à **12:08**

Je suis resté 2 jours... c'est pour ça.
J'évoque le vol avec insistance car le ne suis pas coutume du fait... et cela me ronge...

Par **jos38**, le **18/12/2017** à **12:36**

bonjour. c'est dommage de perdre un cdi pour une histoire de vol. votre ex-employeur vous propose de vous payer vos 14 heures, de quoi avez-vous peur? et si ranger des cintres vous pourrit votre journée, il vaut mieux ne plus travailler dans le commerce surtout que là, vous êtes grillée, les commerçants se parlent entre eux

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés